

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande de votre part implique l'acceptation de nos conditions générales de ventes, nonobstant toute stipulation contraire figurant dans vos conditions générales d'achat, sur votre papier à lettre ou vos documents commerciaux.

ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes qui nous sont adressées même par l'intermédiaire de nos employés ne deviennent définitives que lorsqu'elles ont fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part, et après acceptation expresse de notre devis par le client à moins qu'elles n'aient, avant confirmation, été exécutées entre temps. L'exécution constituant dès lors une présomption d'acceptation.

Toute commande doit être accompagnée d'un acompte de trente pour cent (30%).

Tout cas fortuit ou de force majeure tel que guerre, inondation, grève, etc. nous libère de toutes nos obligations et nous permet d'annuler ou de suspendre votre commande à notre gré.

DELAIS DE LIVRAISON

Si nous nous efforçons de respecter les délais de livraison portés sur les bons de commande, nos confirmations de commande ou nos devis, ceux-ci ne sont donnés cependant qu'à titre purement indicatif.

Vous vous engagez à ne pas vous prévaloir de retards de livraison éventuels pour demander l'annulation de la commande, refuser la marchandise ou réclamer des dommages et intérêts.

TRANSPORT ET LIVRAISON

Sauf transport par nos soins, les marchandises voyagent à vos risques et périls quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix de transport.

Vous êtes invités à vérifier soigneusement l'état des marchandises à l'arrivée avant d'en donner décharge au transporteur. Aucune réclamation ne sera admise quant aux avaries ou pertes consécutives au transport dont vous acceptez de faire votre affaire.

Toute livraison de marchandises donne lieu à signature d'un bon de livraison. Il vous appartient de mentionner le cas échéant sur celui-ci les éventuelles réserves que justifient les marchandises livrées. Passé un délai de six jours à compter de la livraison, aucune réclamation ne sera admise.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Nos prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur à la confirmation de commande. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraîne d'une part l'exigibilité immédiate de toutes les sommes nous restant dues quelque soit le mode de règlement prévu. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €.

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat.

Tout retard de paiement engendre une pénalité. Le taux de pénalité exigible est de trois fois le taux d'intérêt légal.

PROPRIETES DES MARCHANDISES

En tout état de cause les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet paiement du prix y compris le cas échéant les pénalités et intérêts de retard.

L'acheteur s'interdit de porter atteinte au marquage effectué sur nos marchandises pour en faciliter l'individualisation.

Toutefois la responsabilité des marchandises et de leur conservation est transférée à l'acheteur dès leur livraison.

En conséquence, sauf à agir dans le cadre de son activité professionnelle normale et habituelle, l'acheteur s'interdit formellement sous peine de dommages et intérêts de vendre les marchandises, de les mettre en gage ou d'en disposer d'une manière quelconque au profit d'un tiers avant le dernier règlement des sommes dues.

A défaut de paiement à l'échéance et 8 jours après une mise en demeure restée sans effet la vente sera annulée de plein droit et nous pourrions reprendre sans autre formalité la marchandise. Dans ce cas, la totalité des acomptes éventuellement versés nous restera acquise à titre de dommages et intérêts et de clause pénale.

GARANTIES –RESPONSABILITE

En cas de vice caché et reconnu, notre garantie se borne purement et simplement au remplacement des produits défectueux à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes tels que dépose et repose ou de dommages et intérêts à titre d'immobilisation ou autre. En aucun cas notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de celle de nos propres fournisseurs. Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature et à leur fabrication bénéficient des tolérances d'usage. Les notices, plans, croquis et autres renseignements donnés à nos clients ont pour objet de les informer de la technique d'utilisation, et ne sauraient engager notre responsabilité.

En cas de non obtention du permis de construire, l'acompte versé nous restera acquis pour nous couvrir de nos frais d'études et des démarches effectuées.

EMBALLAGES

Nous ne facturons pas à nos clients les palettes ou autres emballages consignés, sous réserve que ceux-ci nous soient retournés « franco » et en bon état à nos établissements et ce dans un délai maximal d'un mois.

Passé ce délai, ils feront l'objet d'une facturation distincte.

ANNULATION DE COMMANDE

Toute annulation de commande ou refus de prendre livraison de la marchandise entraînera résiliation de plein droit de la vente, les acomptes versés nous restent acquis à titre de dédit sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

JURIDICTION COMPETENTE

En cas de contestation, attribution de juridiction est faite aux tribunaux compétents de LA ROCHE-SUR-YON, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.